

## **Communiqué de Presse N/020/ATO/2010**

Réunis en date du 29 mai 2010 au Canada en session extraordinaire, les membres fondateurs de l'Association Tchadienne de l'Ontario, informent l'opinion nationale, tant tchadienne que canadienne de ce qui suit :

1- En date du 22 septembre 2007, Abdelmadjid Hagggar et le vice-président de la dite association, en l'occurrence Abakar Chérif, ont falsifié les documents de l'organisation afin de récupérer les feux tricolores auprès de la Mairie de la ville de Hamilton ;

2- Les deux personnes et leurs complices ont adressé à la ville de Hamilton une lettre non datée dont nous disposons copie, demandant au nom de la Ville de N'Djamena les feux tricolores usagés afin de limiter les nombres des accidents ;

3-La pratique a permis aux deux personnes d'encaisser, selon vérifications auprès de la Mairie de N'Djamena, un jack pot de 25 000 000 cfa sur une facturation de 48 800 000 cfa.

5-Les opérations ont été faites à notre insu et le secret aussi a été bien gardé jusqu' au jour de la remise officielle de feux tricolores à la Mairie de N`djamena le 22 avril 2010.

6-L'association que nous avons créer le 10 aout 1999 à Toronto, ne doit jamais servir aux personnes mal intentionnées de détourner l'argent des contribuables tchadiens.

Pour toutes ces raisons nous demandons ici au président de la république d'intervenir personnellement auprès de madame le maire de de la ville de N'Djamena pour qu'elle sursoit à tout paiement et auprès du Ministre de l'Assainissement Public pour diligenter une enquête et récupérer la somme perçue.

Les membres de l'association, s'engagent à collaborer avec les autorités tchadiennes en produisant au moment opportun tous les documents falsifiés et aussi à saisir la juridiction canadienne pour faux usage de faux.

Ampliations :

- Présidence de la République
- Primature
- Assemblée nationale
- Ministère de l'Assainissement Public
- Mairie de N'djamena
- Presses écrites et parlées

-  
N'djamena le 19 juillet 2010

Consulat

canadien



Président Fondateur

Abdelaziz Koulamallah